



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CITOYEN, JE RENDS LA JUSTICE DES MINEURS AUX CÔTÉS DES MAGISTRATS

Citoyen volontaire, l'assesseur contribue, aux côtés des magistrats professionnels, à l'acte de juger les mineurs confrontés à la justice.

Cette mission, rémunérée et ouverte aux citoyen(ne)s qui souhaitent agir pour la société, requiert un intérêt fort pour les questions de jeunesse et d'éducation.

**DEVENEZ ASSESSEUR
DANS UN TRIBUNAL POUR ENFANTS**

PLUS D'INFORMATIONS SUR
LaJusticeRecrute.fr

